cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Réglementation des manifestations aériennes

25/01/2024

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Tout agent en charge de l'instruction des manifestations aériennes.

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Connaître la réglementation propre aux manifestations aériennes
- Comprendre les rôles et obligations des différents intervenants
- Comprendre le vocabulaire propre au domaine aérien
- Savoir répondre aux demandes d'organisateurs ou de mairie

Programme :

1- Définition de la manifestation aérienne

2- Catégories des manifestations aériennes : de grande importance, de moyenne importance ou de faible importance

3- Demande d'autorisation préfectorale
Les délais ;
Le dossier ;
L'instruction de la demande.

4- Déroulement des manifestations aériennes
Le directeur des vols ;
Le rôle du directeur des vols (avant, pendant et après la manifestation) ;
Les participants ;
Les évolutions.

5- Contrôle des manifestations aériennes

6- Zones réglementées, zones réglementées temporaires, zones interdites ou dangereuses (AIP ENR, ZRT, ZIT)

7- Services d'ordre et de secours
Règles de sécurité : dispositif prévisionnel de sécurité, service d'ordre et de secours

8- Hélisurfaces (aires non nécessairement aménagées qui ne peuvent être utilisées qu'à titre occasionnel)
Des conditions strictes d'autorisation ;

Programme de formation

Hélisurfaces à terre ;
Hélisurfaces en mer.

9- Les manifestations aériennes faisant intervenir uniquement des aéromodèles
L'autorisation préfectorale ;
Service d'ordre et de secours ;
Le cas des présentations publiques en intérieur.

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec notre référent handicap.

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :
Remise d'un dossier reprenant les références bibliographiques et les outils d'intervention
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs/questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
Délai d'accès de 24h
Inscription après avis du responsable de formation
L'évaluation se fera tout au long de la formation
Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition